



PIECES	Surface Habitable
Entrée	7.19 m²
Séjour	19.63 m²
Cuisine	4.02 m²
Chambre 1	12.54 m²
Chambre 2	11.83 m²
Salle de bain	6.64 m²
W.C	1.94 m²
TOTAL HABITABLE	63.79 m²
Balcon	7.41 m²
TOTAL ANNEXES	7.41 m²
TOTAL PRIVATIF	71.20 m²

SYMBÔLE	DESIGNATION
CL	Clés
TV	Tableaux
ET	Équipement
PL	Plancher
PF	Plafond
LV	Luminaires
LL	Lignes électriques
HL	Hauteur libre
H-C-F	Hygiène



NOTE 1: Le présent document expose la figure, et les dispositions, éventuels, de l'appartement. Des modifications peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation. Tout en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (meubles, de plomberie, saillies, fourneaux, etc.). Les côtes indiquées sont approximatives, les cotations et intrusions ne sont pas représentées. Les figures sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indiqués en fonction des dispositions des équipements. Les surfaces habitables sont conformes au décret 80-23 modifié 1997 (art. 11).

NOTE 2: Toute modification en matière de raccord possible de la piscine, aucune modification définitive n'est prévue. Les équipements électriques et les plomberies ne peuvent être déplacés, seuls les ajouts d'équipement peuvent être faits en respectant l'implémentation des travaux.

NOTE 3: Les hauteurs de seuils, portes-fenêtres, sont comprises entre 10 et 50 cm.